



Groupe de Travail Académique

carte des postes de CTX-ATCT du 21 Mai 2015

Présents pour le Rectorat : M. CURNELLE (secrétaire général adjoint), M. MACH et Mme TENANI (DOS), Mme AMARE (IA-IPR Eco-Gestion), M. VANDERPERRE (IA-IPR STI) , Mrs SERRE et CARBOU (IEN-ET)

Présents pour les OS : Mme LAVABRE (CDTX , SA SNPCT-UNSA), Mme AUGÉ (CDTX, SNPCT UNSA), M. VILA (CDTX, SNPCT-UNSA), Me DELPEYRAT (proviseur - SNPDEN), Mme KLEIN (PLP – SE-UNSA), M. CILIBERTI (proviseur adjoint – SGEN CFDT), M. DEJARDIN (proviseur – ID-FO), M. PRIOURET (Agrégé - SNES), M. RAYSSEGUIER (PLP- FSU), Mme BONNET (Certifiée - SNES)

Ordre du jour :

- Actualisation de l'outil d'aide à la décision
- Situation à la rentrée scolaire 2015

M. CURNELLE, secrétaire général adjoint précise qu'il souhaite s'inscrire dans la continuité du travail de son prédécesseur. Cependant la décision mécanique de l'outil ne prime pas sur la question politique dans la cartographie des postes de CDTX et d'ATCT.

Mme La Rectrice concède à ouvrir **2 ETP** pour la rentrée 2015 en s'appuyant sur le **cadre de travail** suivant :

- augmentation chronique des effectifs
- volonté d'accompagner l'axe 1 du projet académique sur le rapprochement LGT –LP en LPO
- répartir les postes sur le territoire afin de servir l'académie dans son ensemble
- les supports des ATCT sur GIAT n'existent pas dans les effectifs de l'éducation nationale car ces personnes dépendent du Ministère de la Défense. Nécessité d'anticiper le besoin pour remplacer ces postes.

Le SNPCT-UNSA se dit entièrement satisfait de l'apport de nouveaux moyens. Cela correspond à une demande qui avait été portée auprès de Mme la Rectrice lors de l'audience de Mars 2015.

Critères retenus pour la répartition des postes de CDTX-ATCT :

- Tenir compte des cités scolaires
- Maintenir les moyens concernés par les dispositifs éclairés
- Prendre en considération les cas particuliers positionnés sur 2 sites : exemple du LP Gabriel Péri

- Considérer ensemble les moyens alloués à certains LP et LGT
- Maintenir les moyens sur les EREA, en attendant les évolutions nationales des EREA et SEGPA.
- Prendre en compte la carte des formations
- Equilibrer les moyens sur l'ensemble du territoire

Le groupe de travail, piloté par M. CURNELLE , a émis des propositions qui seront soumises à Me La Rectrice. Seul le GTA de juillet actera les solutions retenues pour la rentrée 2015.

Le prochain GTA se réunira en octobre 2015, avant le mouvement des CTX.

Compte-rendu établi par :

Julie Augé, CDTX Lycée Polyvalent d'hôtellerie restauration et de tourisme d'Occitanie

